



FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

3, rue Dieudonné Costes – B.P. 40348 75625 PARIS CEDEX 13

N2 Messieurs et Dames Zone 4

CRITERIUM FEDERAL Tour 1

CONVOICATIONS

Toutes les catégories se dérouleront à St Jean de MAURIENNE (73)

Complexe sportif Pierre REY rue de la libération

Le Samedi 11 octobre 2014 Appel 13H30 Début des épreuves 14H00

Le Dimanche 12 octobre 2014 Poursuite de la compétition à 9H00

Responsable Fédéral : Gilbert CHAVEROT 06 82.84.33.48 g.chaverot@lratt.fr

Juge-arbitre : Roger PERON r.peron@lratt.fr

Organisateur : Club de St Jean de Maurienne
Sabine HOFFMANN 06.88.56.10.38 cpsaintjean73@gmail.com

Les balles fournies par l'organisateur seront de couleur **ORANGE et en Celluloïde!**

N'OUBLIEZ PAS VOTRE LICENCE avec CERTIFICATION MEDICALE

La preuve de la licenciation peut se faire via un Smartphone, mais une pénalité financière de 30€ est alors appliquée !

RAPPEL : Forfait non excusé = Pénalité financière de 20 € + Exclusion de la compétition

Nota : Le forfait est excusé si :

- Le joueur prévient le Responsable Fédéral de son absence **au plus tard le mercredi (avant 12h00)** qui précède la compétition. **Confirmation écrite** (mail ou courrier) **indispensable**
- **Son absence est signalée avant le début de la compétition.** Le joueur fait alors parvenir un **certificat médical au Responsable Fédéral dès le lundi suivant la compétition**

DEROULEMENT DE LA COMPETITION :

Tableaux féminins : 4 tableaux de **12 joueuses** – Toutes les places sont jouées –

Samedi : **poules de 6** (4 tours en D13 et D15, 3 tours en D18 et DSE) ;

Dimanche : fin des poules, Classement entre 1 et 2, 3 et 4, 5 et 6.

Fin à 14h30 pour D13 et D15, à 15H pour D18 et DSE.

Tableaux masculins : 5 tableaux de **16 joueurs** – Toutes les places sont jouées -

Samedi : **Poules de 4** ;

Dimanche : tableau ;

Fin des tableaux à 15h (M11), 16h (autres tableaux) ;

Le coté KO des tableaux masculins terminent 30' plus tôt.

Choix de l'article I.302 des règlements sportifs échelon national :

Placement des joueurs : **A chaque tour du critérium fédéral, les joueurs sont placés dans les poules en tenant compte des points inscrits sur la licence de la phase en cours.**

Rappel de l'article III.205.2 des règlements sportifs (échelon nationale 2) :

Extrait :

« A l'issue de chacun des 3 tours, **le premier** des tableaux ME et DE de chaque groupe accèdent **obligatoirement** à la nationale 1.

A l'issue du 4ème tour, le premier des autres tableaux participera en nationale 2 pour le 1^{er} tour de la saison suivante au tableau immédiatement supérieur à la seule condition que le joueur change de catégorie d'âge (exemple un minime 2 premier en M13 jouera le premier tour de la saison suivante en M15). »

La meilleure -11 du tableau D13, sera considérée comme gagnante du tableau D11 ; en l'absence de joueuse -11 en D13 (**ce n'est pas le cas pour ce tour**), ce sont les cadres techniques de la zone 4 qui proposeraient cette joueuse.